

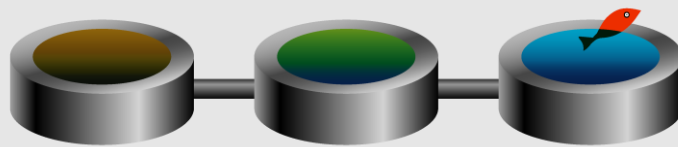
Rapport annuel

Commune de SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2021
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2021

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	3
■	AUTRE PRESTATION DE SERVICE.....	3
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	3
■	VOLUMES FACTURES	4
■	CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE	4
■	OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES.....	4
■	GLOSSAIRE	7
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	8
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	8
■	FRAIS D'ACCES AU SERVICE.....	8
■	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	8
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF TARIF HORS REDEVANCE DE MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	9
■	EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2000	9
■	LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Y COMPRIS REDEVANCE MODERNISATION	10
■	RECETTES D'EXPLOITATION	11
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	12
■	TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES	12
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU.....	12
■	CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION.....	13
■	CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION	13
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	13
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	14
■	ETAT DE LA DETTE.....	14
■	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE.....	14
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE.....	15
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	15
■	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	15
■	PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	16

■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune organise intégralement le service d'assainissement.
Elle n'adhère à aucun EPCI pour la compétence assainissement.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

753 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La commune prend en charge :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	assainissement complet
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de l'ensemble des ouvrages

■ AUTRE PRESTATION DE SERVICE

En outre, la commune de SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE a contracté 2 contrats de prestation de service.

Curage : Sanicentre
Entretien des postes de relevage : EBL SOGEA

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2021
Nombre d'abonnements domestiques	385

■ VOLUMES FACTURES

Volumes facturés [m³]	2020	2021
- aux abonnés domestiques	26 090	25 325
- aux abonnés non domestiques		
Total	26 090	25 325

■ CARACTERISTIQUES DU RESEAU DE COLLECTE

Le territoire comporte 5 systèmes d'assainissement :

- le Bourg
- le Dognon
- Le Pommier
- Le Cerisier
- Lagetroinet

A l'exception du système « du Dognon » de type « pseudo séparatif », l'ensemble des réseaux sont de type « séparatif ». On compte 3 postes de relevages :

- le Bourg
- le Dognon
- Lagetroinet

■ OUVRAGES D'EPURATION DES EAUX USEES

Le service gère 5 ouvrages d'épuration.

● *Station d'épuration du Cerisier*

Caractéristiques de la station

Type de station : Traitement biologique par filtre à sable

Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Lieu-dit : le Cerisier

Capacité nominale : 4 kg DBO5/j

60 Equivalent habitant

10 m3/j

Milieu récepteur proche : ruisseau des Forges

La population raccordée à la station d'épuration est de : 77 habitants

Résultat des visites sur l'effluent traité

Date	DBO5	DCO	MEST	NTK	PT
07/04/2021	3 kg/j	73mg/l	11 mg /l	23mg/j	8.51mg/j

Données police de l'eau :

L'exploitation est satisfaisante.

Le fonctionnement global de la station est bon

Le rejet est de bonne qualité

Station d'épuration du Dognon

Caractéristiques de la station

Type de station : Traitement biologique par lagunage naturel
 Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE
 Lieu-dit : Le Dognon
 Capacité nominale : 12 kg DBO5/j
 200 Equivalent habitant
 Milieu récepteur du rejet : Rivière la brame
 Mise en service : 1989
 bassin versant : La Gartempe

La population raccordée à la station d'épuration est de : 200 habitants

Résultat des visites sur l'effluent traité

Date	DBO5	DCO	MEST	NtK	Pt	Débit
Analyse du /04/2021	3 mg/l	30 mg/l	2.7 ,mg/l	9.1 mg/l	1.12mg/l	

Entretien/exploitation : satisfaisant.

• **Station d'épuration de Lagetroinet**

Caractéristiques de la station

Type de station : filtres plantes de roseaux
 Commune d'implantation : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE
 Lieu-dit : Lagetroinet
 Mise en service : 2010
 Capacité : 3.6 kg DBO5/j 60 EH
 9 m3/j
 60 Equivalent habitant
 Milieu récepteur proche : ruisseau de lagetroinet
 La population raccordée à la station d'épuration est de : **30 habitants**

Rendement en %						
Date	DBO5	DCO	MEST	NTK	PT	Débit
Analyse du 29/08/2021				98	42	

Données police de l'eau :

Le fonctionnement de la station est bon.
 Les ouvrages sont en bon état structurel.
 L'exploitation est satisfaisante.
 Le rejet, de faible débit, est de bonne qualité.
 Le milieu récepteur est en bon état .

GLOSSAIRE

Equivalent habitant : rejet de 60 grammes de DBO5 par jour.

DBO5 : Demande biologique en oxygène pendant 5 jours.

DCO : Demande chimique en oxygène.

MES : Matières en suspension.

NKJ : Azote Kjeldhal.

NGL : Azote global.

PT: Phosphore total.

tMS : tonne de matière sèche

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

■ FRAIS D'ACCES AU SERVICE

Instauration d'une participation pour l'assainissement collectif (P.A.C) dans les zones desservies par un réseau d'assainissement collectif sur toute construction nécessitant un raccordement au réseau collectif de 1000 €.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{ER} jan 2021
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,150	0,150

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Tarif hors redevance de modernisation des réseaux de collecte

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *			
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,35	1,35	0 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	162,00	162,00	0 %
Total [€ TTC]	162,00	162,00	0 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+ 0 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 1,35 €/m³

■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2010

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Collectivité [€]
2010	132,00
2011	132,00
2012	144,00
2013	156,00
2014	156,00
2015	162,00
2016	162,00
2017	162,00
2018	162,00
2019	162,00
2020	162,00
2021	162,00

■ LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF y compris Redevance modernisation

- Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	0,00	0,00	
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	1,35	1,35	0 %
Redevances et taxes				
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0,15	0,15	0 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Collectivité	162,00	162,00	0 %
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00	18,00	0 %
Total [€ TTC]	180,00	180,00	0 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
0 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1,50 €/m³

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2020	2021
Recettes liées à la facturation des abonnés	35 221.50 €	34 189,75 €
Redevances eaux usées domestiques	3 913.50 €	3 798,75 €
Total recettes liées à la facturation des abonnés	39 135.00	37 988,50 €

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

■ TAUX DE DESSERTE PAR DES RESEAUX DE COLLECTE D'EAUX USEES

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le nombre d'abonnés du service public d'assainissement collectif rapporté au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif dans l'agglomération d'assainissement au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales

Un abonné est compté comme desservi par un réseau d'assainissement dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

	2020	2021
Taux de desserte	87 %	87 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompages... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
•	absence de plans du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	0	0
	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements ;	10	10
•	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
•	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose) ;	10	10
•	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations ;	10	10
•	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs...) ;	10	10
	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ;	10	0
	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau ;	10	0
•	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement) ;	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement.	10	0
	TOTAL	100	60

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

■ CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007

- *Taux de conformité pour le service*

Le taux global de conformité des équipements d'épuration par rapport à la réglementation générale est de 100 %.

■ CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION

par rapport à la réglementation générale-arrêté ministériel du 22 juin 2007

STATION D'EPURATION DU POMMIER

La lagune fonctionne correctement.

Le premier bassin est sujet à des remontées de boues.

L'entretien des abords est satisfaisant.

Les digues sont en bon état structurel ; Il est cependant important de continuer à piéger les ragondins dont les dommages peuvent être importants ;

L'impact du rejet sur le milieu récepteur est négligeable

STATION D'EPURATION DU DOGNON

Depuis son curage la station fonctionne excellemment bien.

Les bassins sont en très bon état structurel.

L'exploitation est régulière, les abords sont correctement entretenus.

Le rejet d'excellente qualité n'a pas d'impact sur le milieu récepteur.

STATION D'EPURATION DU CERISIER

Le fonctionnement biologique du filtre à sable est bon.

La chasse d'alimentation fonctionne bien et l'alternance des lits est respectée.

Le colmatage superficiel des lits est faible ; la distribution est homogène et l'alternance est bien respectée.

Malgré un débit du ruisseau peu important, le faible rejet à un impact visuel négligeable.

STATION D'EPURATION DU BOURG

Le fonctionnement général est bon.

Le bilan réalisé cette année est cependant assez moyen avec une charge organique d'entrée assez faible sans explication et un rejet de qualité médiocre du fait de » la charge algale importante malgré la filtration tertiaire.

Ces résultats ne correspondent pas à l'analyse visuelle du fonctionnement des ouvrages.

L'exploitation est bonne et régulière.

Les ouvrages de cette unité récente sont en excellent état structurel.

L'impact du rejet est visuellement faible.

STATION D'EPURATION DE LAGETROINET

Le filtre planté de roseaux a un fonctionnement biologique satisfaisant du point de vue de la qualité de traitement et de son absence d'impact environnemental.

Le développement récurrent et important de l'iseron dans les filtres est cependant responsable d'un affaissement des massifs de roseaux.

Les actions manuelles sont peu efficaces et très lourdes.

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions
Remplacement d'une pompe à la station du Dognon	3 270,00 € TTC	0

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2020	2021
Encours de la dette au 31 décembre	194 401,55	176 437,88
Remboursements au cours de l'exercice	27 213,72	26 587,00
dont en intérêts	9 453,15	8 263,33
dont en capital	17 760,57	17 963,67

■ PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2020	2021
montants des abandons de créance	0	322,68
dont part délégataire		
dont part collectivité		
nombre de demandes reçues		
nombre d'aides accordées		
montants des versements à un fonds de solidarité	0	0
dont part délégataire		
dont part collectivité		

■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

■ Prix global de l'eau et de l'assainissement

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes les taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120 m³.

■ PRIX GLOBAL : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE

Eau potable	Collectivité : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, régie, Tarif domestique : de la commune
Assainissement collectif	Collectivité : SAINT-MAURICE-LA-SOUTERRAINE, régie, Tarif domestique : de la commune

**Prix global eau potable + assainissement collectif
pour un abonné consommant 120 m³**

	1er jan 2020	1er jan 2021	évolution
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	0,00 €	0,00 €	
de l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	184,60 €	184,60 €	0 %
pour l'assainissement collectif	162,00 €	162,00 €	0 %
Agence de l'eau			
Redevance de pollution domestique	27,60 €	27,60 €	
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	18,00 €	18,00 €	
Autre tiers			
pour le service d'eau potable	0,00 €	0,00 €	
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
TVA			
pour le service d'eau potable	0,00 €	0,00 €	
pour l'assainissement collectif	0,00 €	0,00 €	
Total TTC			
pour le service d'eau potable	212,20	212,20	0 %
pour l'assainissement collectif	180,00	180,00	0 %
TOTAL TTC GLOBAL	392,20	392,20	0 %